
**Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional en Afrique de l'Est**

Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts
Vingt-cinquième réunion

Kigali (hybride), 27-29 octobre 2021

**Rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental
de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Est**



I. Introduction

1. La vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Est s'est tenue dans un format hybride à Kigali, du 27 au 29 octobre 2021. Elle avait pour thème : « Renforcer la résilience pour une forte reprise et attirer les investissements pour promouvoir la diversification économique et la croissance à long terme en Afrique de l'Est. »
2. Le Comité intergouvernemental, plate-forme de partage d'enseignements et de réflexion sur les performances de l'économie de la région et les questions d'actualité, a réuni des participants des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales desservies par le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour l'Afrique de l'Est, du secteur privé, de la société civile, des centres de recherche et des organismes de développement.
3. La pandémie de coronavirus (COVID-19) ayant amplifié les lacunes existant dans le processus de développement socio-économique, notamment les inégalités sociales et les fractures numériques, les débats en séance plénière ont porté sur les stratégies permettant de reconstruire en mieux et de renforcer la résilience régionale.
4. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ayant été ratifié par 10 des 14 pays membres de l'Afrique de l'Est, les débats ont porté sur l'impulsion à donner à l'investissement intrarégional et à l'approfondissement des chaînes de valeur régionales. Les 14 États membres desservis par le Bureau sous-régional sont les suivants : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Ouganda et République-Unie de Tanzanie. Les participants ont notamment débattu d'une étude de cas sur la chaîne de valeur des smartphones ; d'un rapport sur les investissements régionaux analysant la dynamique de la répartition des investissements étrangers directs ; et de la prise en compte des interdépendances, dans le traitement des vulnérabilités des communautés et l'amélioration de l'efficacité des interventions.
5. Les participants se sont félicités du travail accompli par le Bureau sous-régional tout au long de 2021 et de ses plans pour 2022 et ont réaffirmé leur soutien constant au programme d'intégration régionale. Les résultats de la septième session du Forum régional africain sur le développement durable et les plans concernant la huitième session du Forum ont également été partagés.

II. Participation

6. Des délégués de tous les États de la sous-région de l'Afrique de l'Est ont participé à la réunion.
7. Un représentant des Pays-Bas y a aussi pris part.
8. Les institutions et organisations suivantes étaient également représentées : Banque africaine de développement ; Consortium pour la recherche économique en Afrique BioMassters, Rwanda ; BloombergNEF ; Centre pour la politique de développement, Rwanda ; Agence de facilitation du transport en transit du Couloir central ; Marché commun de l'Afrique orientale et australe ; Congo Challenge ; Institut des services de développement ; Dexterity Africa ; Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est ; Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture d'Afrique de l'Est ; Réseau de recherche sur

les politiques économiques, Rwanda ; Fondation pour l'initiative des jeunes, Soudan du Sud ; Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis ; Mara Phones ; Conseil national de la jeunesse, Kenya ; Association de gestion portuaire de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe ; Réseau solidaire des jeunes entrepreneurs du Congo ; Rwanda Events ; Chambre de commerce et d'industrie des Seychelles ; Association des jeunes volontaires de Somalie ; StartUp Nkap ; Université de Laval ; Vijana Think Tank ; YouLead, République-Unie de Tanzanie et un certain nombre de médias nationaux et internationaux.

III. Compte rendu des travaux

A. Ouverture de la réunion

9. Des allocutions de bienvenue ont été prononcées à la séance d'ouverture par le Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Rwanda, Fodé Ndiaye ; la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, Vera Songwe ; la première Vice-Présidente du Bureau sortant, Elizabeth Charles ; et l'invité d'honneur, le Ministre des finances et de la planification économique du Rwanda, Uzziel Ndagijimana.

10. M. Ndiaye a fait observer que, si la pandémie avait dévasté les économies de la région pendant près de deux ans, elle n'avait pas refroidi l'optimisme quant à un avenir meilleur, d'où la volonté de les reconstruire en mieux, sans laisser personne de côté. Il a aussi rappelé la priorité accordée par le Secrétaire général aux questions liées aux changements climatiques. Il a encouragé les participants à identifier les défis, les perspectives et les enseignements, en vue de la formulation de recommandations appropriées sur le thème de la réunion.

11. M^{me} Songwe a attiré l'attention sur la dévastation et la dégradation considérables causées par la pandémie prolongée. Elle a observé la contraction, pour la première fois, de l'économie de la sous-région, marquée par l'effondrement des industries productives dans les secteurs de la manufacture et des services. Même le secteur agricole n'a pas été épargné : il a subi des chocs liés aux intempéries et la plus grande invasion de criquets en 70 ans. Les obstacles structurels, tels que l'accès limité aux marchés de capitaux étrangers et le coût élevé du crédit, ont encore réduit la capacité d'investir dans le développement national. Elle a souligné les motifs d'espoir, en particulier les progrès réalisés dans l'approfondissement de la collaboration régionale pour relever les défis. Elle a également relevé les progrès louables accomplis s'agissant de la ratification de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et a réaffirmé l'engagement de la CEA à continuer de soutenir la mise en œuvre des stratégies nationales. Elle a constaté les efforts déployés sur tout le continent pour lutter contre le COVID-19, notamment les programmes de vaccination dans le cadre du mécanisme d'accès mondial aux vaccins anti-COVID-19 et de l'African Vaccine Acquisition Trust ; la Plateforme africaine de fournitures médicales, en partenariat avec la CEA, et les Partenariats pour la production des vaccins en Afrique.

12. M^{me} Charles, s'exprimant au nom du Bureau sortant, a souligné les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur les économies de la région et, dans ce contexte, a noté le caractère opportun du thème de la réunion. Elle a remercié les membres du Bureau sortant d'avoir rempli leur mission, et a souhaité aux délégués des délibérations fructueuses au cours de leurs travaux.

13. M. Ndagijimana a fait remarquer que les réunions du Comité intergouvernemental ont toujours été une occasion importante de réunir des responsables gouvernementaux et des experts de toute la sous-région. Il a rappelé que la réunion se tenait à un moment opportun, compte tenu des effets néfastes de la pandémie et de la nécessité urgente d'accroître la résilience, de reconstruire en mieux et de ne laisser personne de côté. Il a noté qu'avant la pandémie, l'Afrique de l'Est avait pris du retard dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Heureusement, les économies de la région se sont avérées résilientes, l'Afrique subsaharienne ayant enregistré la plus faible contraction économique au niveau mondial en 2020, soit seulement 1,7 %. Il a expliqué le potentiel de croissance économique de la sous-région par des facteurs tels que la jeunesse de sa population et de sa main-d'œuvre ; l'urbanisation rapide ; et le progrès technologique, en particulier les avancées fulgurantes en matière de télécommunications et de numérisation. Il a souligné la nécessité de tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine et de créer un environnement commercial propice en adoptant des politiques favorables aux entreprises et en allégeant les processus bureaucratiques.

B. Élection du Bureau, examen et adoption de l'ordre du jour

14. Exaud Silaoneka Kigahe, République-Unie de Tanzanie, a dirigé l'élection du Bureau. Il a adressé ses remerciements aux membres du Bureau sortant. Les personnes suivantes ont été proposées et approuvées comme membres du nouveau Bureau de la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental :

Président :	Rwanda
Premier Vice-Président :	Seychelles
Deuxième Vice-Président :	Burundi
Rapporteur :	République démocratique du Congo

15. Le nouveau Président a présenté l'ordre du jour, qui a été adopté par les participants.

C. Première séance : Séance plénière sur une vue d'ensemble de la situation macroéconomique et sociale en Afrique de l'Est

1. Évolution de la situation macroéconomique et sociale en Afrique de l'Est

16. Le représentant du secrétariat a présenté le rapport sur l'évolution de la situation macroéconomique et sociale en Afrique de l'Est pour la période 2020-2022, qui évalue les performances, souligne les réalisations et identifie les options de politiques offertes à la sous-région. Il a noté la lente reprise de l'économie mondiale après la forte baisse subie pendant le confinement dû au COVID-19 en 2020. Alors que la reprise économique de l'Afrique de l'Est semblait assurée dans les premiers mois de 2021, la croissance prévue étant de 3,1 %, les perspectives ont commencé à s'assombrir en raison de nouvelles vagues de la pandémie. Il a reconnu que l'impact du COVID-19 a été plus grave dans les pays fortement dépendants de certains sous-secteurs de services demandant des contacts humains plus importants, comme le tourisme, l'éducation et autres. La contraction du

secteur du tourisme a entraîné à elle seule une perte d'environ 6,0 % à 9,3 % du produit intérieur brut (PIB) régional.

17. On estime que l'Afrique de l'Est a perdu l'équivalent de 18 millions d'emplois au deuxième trimestre de 2020. Face à la crise, plusieurs pays ont adopté des mesures budgétaires notamment de soutien aux revenus et aux entreprises. En conséquence, les gouvernements ont été invités à maintenir des projets d'infrastructure essentiels ; accélérer la numérisation ; promouvoir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine ; et aligner les services de santé sur les priorités régionales.

2. Mise en œuvre accélérée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : aperçu du Forum régional africain pour le développement durable

18. Le représentant du secrétariat a présenté les résultats de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable, en soulignant le retard déjà pris par l'Afrique, avant la pandémie de COVID-19, dans la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable. D'où la nécessité de redoubler d'efforts et d'intensifier les investissements pour atteindre les objectifs d'ici à 2030. Il a également mis en évidence les options de politiques de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable et a indiqué qu'à sa huitième session, prévue du 3 au 5 mars 2022 à Kigali, le Forum se concentrerait sur les objectifs 4, 5, 14, 15 et 17, ainsi que sur les objectifs correspondants de l'Agenda 2063, en s'efforçant de définir des actions en faveur d'une relance durable et de convenir de la contribution de l'Afrique à la réunion de 2022 du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Les États membres et les communautés économiques régionales ont été invités à soutenir la concrétisation des options de politiques définies par le Forum à sa septième session.

3. Échange d'expériences entre pays et communautés économiques régionales

19. À la suite de la présentation, les États membres, les communautés économiques régionales et les partenaires de développement ont partagé leurs expériences sur la manière dont ils ont construit la résilience face au COVID-19, comme résumé ci-dessous.

20. **Rwanda** : L'économie du pays a reculé de 3 % en 2020. Des signes de reprise sont toutefois apparus, marqués par une prévision d'expansion économique de plus de 5,1 %, une baisse de l'inflation, une amélioration des importations et une réduction du déficit des paiements courants en 2021. Pour la première fois, le secteur privé a connu une croissance de 13 %. Le Rwanda explore les perspectives de la numérisation, a engagé 350 millions de dollars pour soutenir le secteur privé et a procédé à des allocations budgétaires et institué des mesures pour renforcer la résilience du secteur agricole et continuer à produire pendant la pandémie.

21. **République-Unie de Tanzanie** : Le COVID-19 a été contenu par des mesures de sensibilisation et des mesures sanitaires au niveau local. Le risque de forte contraction de l'économie a été atténué par le contrôle du respect des obligations fiscales et par l'absence de confinement. Le Gouvernement a poursuivi sa campagne de vaccination. Le développement des infrastructures, y compris les centres de santé et les dispensaires, a été accéléré dans les zones rurales. L'inflation a été contenue entre 4 % et 5 % et toute autre augmentation n'a été due qu'à la pandémie. Le pays a exprimé son optimisme quant

à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, récemment ratifié.

22. **Kenya** : L'impact global de la pandémie sur l'économie a été important, mais mitigé sur le secteur manufacturier. La demande et la production de biens essentiels, tels que les denrées alimentaires, ont été fortes. De même, le secteur des exportations a subi des effets variés. Il n'y a pas eu de fermeture des frontières ; en fait, des directives ont été mises en place pour assurer la poursuite de la production. Les entreprises et les organisations ont réorienté leur production pour répondre aux besoins du moment, tandis que les banques ont cherché à fournir des crédits abordables et que les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ont exploité des solutions numériques.

23. **Djibouti** : La baisse des investissements étrangers directs (IED) et des recettes portuaires a affaibli la balance des paiements courants, causant un déficit de 9,2 % du PIB en 2020. Le système économique national a été mis à mal par les mesures de lutte contre la pandémie, telles que la fermeture des frontières et un confinement de trois mois, qui ont ralenti la croissance du PIB réel à 1,4 % en 2020, contre 7,8 % en 2019. Les recettes totales ont diminué, entraînant ainsi une aggravation du déficit budgétaire. La valeur ajoutée du secteur des services, qui génère normalement près de 70 % de la croissance du pays, n'a augmenté que de 2 % en 2020, contre 8,2 % en 2019.

24. **Madagascar** : Des transferts en espèces, des denrées alimentaires et autres produits de base ont été distribués à la population dans le besoin. Des plateformes liées au COVID-19 ont été mises en place pour permettre une meilleure gestion et coordination de la lutte contre la pandémie. Des dégrèvements d'impôts ont aussi été accordés pour atténuer les incidences négatives de la pandémie sur le secteur privé. Dans l'ensemble, les mesures prises pour lutter contre le COVID-19 ont permis d'assurer une protection raisonnable et le rétablissement en cours.

25. **République démocratique du Congo** : Des stratégies multisectorielles ont été mises en place, notamment : un programme de relance de 2,6 milliards de dollars ; l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée pour certains produits pharmaceutiques ; la suspension et la franchise des droits d'importation en faveur des produits de base ; et la suspension dans tout le pays, pendant deux mois, de la redevance pour les services d'approvisionnement en eau et de distribution d'électricité. La croissance du PIB de 1,7 % en 2020 a atténué le choc du COVID-19. Elle s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 2021, les perspectives de croissance annuelle étant estimées à 5,3 %, en grande partie grâce au secteur minier. La République démocratique du Congo poursuit sa réforme économique post-COVID-19 et le renforcement de sa résilience.

26. **Soudan du Sud** : Le secteur privé a été le moteur de la croissance économique. Pour sa part, le Gouvernement s'est engagé à faciliter les partenariats public-privé, comme moyen de construire les infrastructures du pays, qui restent un défi.

27. **Association de gestion portuaire de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe** : Les travailleurs portuaires et les équipages de navires ont connu des difficultés, comme l'interdiction de changer d'équipage, pour minimiser les risques liés au COVID-19. Des défis structurels sont également apparus, en particulier le manque de propriétaires de navires de charge dans la région. Les gouvernements ont été invités à respecter l'esprit de la Zone de libre-échange continentale africaine et donc à réduire les barrières non tarifaires et à améliorer le cabotage dans toute la région.

28. **Conseil des affaires de l’Afrique de l’Est** : L’attention a été portée sur l’ampleur du secteur informel dans la région, à cause de ses implications sur la pauvreté, en particulier chez les femmes et les jeunes. Des efforts sont nécessaires partout pour résoudre les problèmes de coordination, principalement dans le domaine des transports et de la logistique. En outre, les pays doivent collaborer au renforcement de la résilience régionale plutôt que de se replier sur eux-mêmes. Enfin, la question a été posée de savoir comment tirer parti des chaînes de valeur pour stimuler la productivité.

D. Deuxième séance : Séance plénière sur l’investissement en Afrique de l’Est

1. Présentation

29. La séance, modérée par Mama Keita, Directrice du Bureau sous-régional en Afrique de l’Est, a commencé par une présentation d’Issouf Soumaré, un consultant indépendant. M. Soumaré a noté que l’Afrique de l’Est n’a bénéficié que d’une faible part des IED mondiaux - en moyenne, moins de 1 % sur la période allant de 2000 à 2019. Le montant total des flux d’IED à destination de la sous-région a globalement augmenté depuis 2000, malgré une certaine instabilité. La plupart des flux (84 % sur la période 2015-2019) ont bénéficié à seulement cinq pays : la République démocratique du Congo, l’Éthiopie, le Kenya, l’Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Parmi les difficultés à attirer les IED, il faut citer : un environnement commercial défavorable ; l’accès limité au financement et au crédit dans la plupart des pays ; le sous-développement du marché financier et du secteur bancaire ; la faiblesse des infrastructures ; le manque d’ouverture économique ; et la corruption.

30. La mise en œuvre de l’Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et les négociations à venir sur son protocole relatif à l’investissement ont représenté une excellente occasion pour les pays d’Afrique orientale d’accroître la quantité et la qualité des investissements axés sur l’industrialisation. La région doit prêter attention aux conditions de réussite d’une intégration économique sous-régionale, telles qu’un environnement commercial favorable, la stabilité politique, les avantages comparatifs et les marchés de financement. Le protocole sur l’investissement devrait inclure des dispositions concernant l’harmonisation des codes d’investissement, la libéralisation des investissements, l’octroi du traitement national aux investisseurs régionaux et des droits de propriété intellectuelle efficaces pour protéger les investissements et assurer le transfert de technologies.

2. Table ronde 1 : Investissement

a) Présentations

31. Matthijs Wolters, Ambassadeur des Pays-Bas au Rwanda, a passé en revue les relations en matière d’investissement entre les deux pays et a souligné les possibilités pour l’Afrique de l’Est d’attirer de nouveaux investissements. Une stratégie pour l’Afrique publiée par des entreprises néerlandaises a mis en évidence les possibilités de coopération mondiale en matière de commerce. Pour compenser les coûts de transport élevés qui entravent les investissements étrangers dans de nombreuses économies de la région, des projets sont financés par le Gouvernement néerlandais, ce qui permet d’améliorer l’interconnexion des moyens de transport. La protection de l’environnement et les efforts de lutte contre les changements climatiques ont été des domaines clés du

soutien du Gouvernement néerlandais au Rwanda. Le secteur de l'énergie a également reçu un soutien, principalement par le biais de la surveillance conjointe de la production de gaz méthane sur le lac Kivu. L'Ambassadeur a souligné le soutien et les perspectives existant dans les chaînes de valeur du maïs comme instrument d'amélioration des moyens de subsistance des agriculteurs. En conclusion, il a cité la gestion de la chaîne du froid et les technologies de l'information et de la communication comme des domaines offrant des possibilités d'investissements supplémentaires en Afrique de l'Est.

32. Malado Kaba, Directrice générale de la recherche, de la Fédération des femmes chefs d'entreprise en Guinée, a partagé l'expérience de son pays et a identifié les leçons à tirer par les acteurs économiques pour se préparer à de tels chocs. Le secteur minier n'ayant pas été aussi touché par la crise que d'autres secteurs, ses résultats ont permis d'éviter une forte baisse de l'économie. Le soutien des partenaires de développement, la numérisation et l'amélioration de l'environnement commercial ont fortement stimulé la croissance économique en Guinée, en particulier depuis 2016.

33. John Bosco Kalisa, Directeur général du Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est, a présenté les défis rencontrés par les milieux d'affaires de la sous-région et les stratégies potentielles d'amélioration. Les défis qu'il a identifiés sont notamment : les barrières non tarifaires ; la faible productivité et l'inadéquation des compétences ; l'accès limité au financement pour toutes les entreprises ; les taxes élevées ; l'harmonisation insuffisante des normes ; et des règles d'origine complexes. La Zone de libre-échange continentale africaine ouvre des perspectives concernant les céréales, le sucre et autres produits de la région. La sous-région a également un avantage comparatif dans le secteur des services, en particulier les télécommunications. Parmi les autres secteurs prometteurs figurent les énergies renouvelables (solaire et éolienne), la construction et l'immobilier, ainsi que les produits pharmaceutiques. Les masses d'eau régionales peuvent aussi être exploitées comme moyen de transport supplémentaire.

34. Andrew Mold, du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est, a souligné la nécessité d'une harmonisation des politiques à l'échelle du continent pour que l'Afrique de l'Est puisse attirer les IED. Dans ce contexte, il a souligné le rôle des multinationales dans la stimulation des investissements régionaux. Il est attendu de la Zone de libre-échange continentale africaine qu'elle stimule la concurrence, l'investissement et l'accroissement du commerce dans la région. Le commerce infra-africain est aussi censé augmenter avec le démarrage des échanges dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone, en particulier dans le secteur manufacturier.

35. Ndung'u Njuguna, ancien Gouverneur de la Banque centrale du Kenya et Directeur exécutif du Consortium pour la recherche économique en Afrique, a souligné les obstacles à la maximisation de la rentabilité de l'investissement : coûts d'infrastructure, coûts de la conformité à la réglementation et faibles niveaux d'accumulation de capital. Il a ajouté que le financement des investissements, pour les petites et moyennes entreprises, offrait des gains potentiels et que le processus de numérisation dans la sous-région avait bien démarré.

36. Charles Kahuthu, Directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de l'Afrique de l'Est, a souligné le rôle essentiel des chambres de commerce régionales pour ce qui est d'attirer les investissements, en insistant sur le rôle du développement des infrastructures dans la mobilisation des investissements en Afrique de l'Est. Il a évoqué le recours aux partenariats public-privé et aux coentreprises afin de

mobiliser des partenaires pour financer des projets d'infrastructure et d'utiliser le savoir-faire technique pour stimuler l'innovation plutôt que de reprendre des produits et des processus.

37. Sory Toure, Directeur général de Dexterity Africa, a évoqué les principes de la banque islamique - notamment le partage des bénéfices et l'accès à des prêts sans intérêt - et la façon dont ils peuvent stimuler les investissements privés dans la région. Il en a souligné le rôle potentiel dans la promotion de l'inclusion financière et dans le financement de grands projets d'infrastructure et, dans ce contexte, a donné des exemples de projets financés par la banque islamique dans toute l'Afrique de l'Ouest. Un centre financier de banque islamique pourrait contribuer à faciliter ces investissements. Il a également identifié la technologie financière comme un autre domaine potentiel d'investissement.

38. Kudakwashe Materike, Directeur régional des opérations de la Banque africaine d'import-export, a souligné la stratégie de la Banque en matière d'industrialisation et de développement des exportations, les secteurs prioritaires d'investissement potentiel étant, notamment, le secteur manufacturier, pour faciliter l'industrialisation. La Banque a soutenu l'industrialisation et l'agroalimentaire ; l'harmonisation des normes pour accroître l'acceptation des produits de la région sur les marchés internationaux ; et la promotion des exportations. Le fonds d'investissement et le programme de garantie intra-africains ont permis de financer des équipements et des contrats de location avec option d'achat et de protéger les investissements afin de stimuler ces derniers au plan intra-africain. La Facilité de gestion des urgences alimentaires de la Banque a été mise en place pour assurer la sécurité alimentaire lors de catastrophes naturelles telles que de graves sécheresses. Face au COVID-19, une facilité a été créée pour l'achat de vaccins à distribuer équitablement entre les États membres.

b) Débat

39. Les participants ont débattu des défis à relever pour élargir les investissements du pays d'origine à d'autres pays africains, notamment les obstacles posés à l'investissement par des infrastructures limitées, un faible accès au financement et un environnement commercial défavorable.

E. Troisième séance : Réunion du groupe d'experts sur l'approfondissement des chaînes de valeur régionales en Afrique de l'Est

1. Présentation

40. La réunion a débuté par une présentation d'Andrea Vissol, consultant indépendant, qui a qualifié la Zone de libre-échange continentale africaine de cadre complet permettant de générer de la croissance économique et approfondir l'industrialisation partout en Afrique. Son entrée en vigueur est susceptible de favoriser l'industrialisation et d'aider à développer des chaînes de valeur régionales intégrées. Principalement composées de produits bruts, non transformés, la plupart des exportations africaines sont particulièrement vulnérables à la volatilité des cours des matières premières. La chaîne de valeur des smartphones représente une opportunité pour les pays africains de se diversifier en passant de chaînes de valeur à forte intensité de ressources à des chaînes de valeur à forte intensité de connaissances.

41. Dans ce contexte, le consultant a indiqué que les téléphones ont représenté 2 % des importations totales du continent et seulement 0,2 % de ses exportations totales en 2020, malgré le fait que les principaux minéraux bruts du secteur, tels que le nickel, le cobalt, le cuivre, l'or, l'aluminium et le palladium, proviennent du continent. En abaissant les droits de douane intra-africains sur les produits intermédiaires et les biens finals, la Zone de libre-échange continentale africaine crée des possibilités de valorisation des ressources naturelles et permet la diversification vers de nouveaux domaines d'activité. Des politiques supplémentaires visant à renforcer les capacités de production et à améliorer les infrastructures pourraient aider l'Afrique à monter dans la chaîne de valeur, en passant de la production de minéraux à la fabrication de composants et de produits finis.

2. Table ronde 2 : Chaînes de valeur régionales

a) *Présentations*

42. Paula Ingabire, Ministre rwandaise de l'information et des communications, de la technologie et de l'innovation, a souligné la nécessité d'une approche multidimensionnelle combinant des considérations liées à l'offre et à la demande. Pour promouvoir les chaînes de valeur des smartphones, il faut également renforcer les capacités des acteurs le long de la chaîne de valeur, en les associant efficacement à la recherche-développement pour orienter l'innovation des ingénieurs et des fabricants. Les considérations liées à la demande ont joué un rôle important dans la mise en place de ces chaînes de valeur, notamment les facteurs déterminants poussant à acquérir un smartphone et la volonté de payer. Elle a indiqué que, compte tenu du coût élevé des smartphones, des revenus relativement faibles et du paiement initial obligatoire pour posséder un smartphone, le Rwanda a élaboré des politiques abordant la question de l'accessibilité financière. La confidentialité et la sécurité sont également prises en compte. Elle a souligné que, plutôt que de rivaliser sur les coûts de la main-d'œuvre bon marché, les pays africains devaient, grâce à la recherche-développement, se montrer compétitifs sur la base de la qualité et de la conception des smartphones produits et destinés à la population de la région.

43. Jimson Olufuye, fondateur et ancien Président de l'Alliance africaine des technologies de l'information, a rappelé qu'il faut de bonnes politiques pour promouvoir les chaînes de valeur des smartphones. Cette démarche doit être complétée par une approche multipartite dans laquelle les acteurs des secteurs public et privé travaillent ensemble pour résoudre les problèmes et tirer parti des possibilités. L'évolution rapide des technologies doit être traitée par une recherche-développement efficace, qui peut être stimulée par la politique de l'État. D'où la nécessité d'une approche équilibrée pour améliorer la qualité tout en tenant compte de la valeur ajoutée. Pour assurer la durabilité, les pays africains doivent se concentrer sur les domaines dans lesquels ils ont des avantages comparatifs le long de la chaîne de valeur.

44. Eddy Sebera, Directeur général de Mara Phones, au Rwanda, a jugé les perspectives supérieures aux défis dans la promotion des chaînes de valeur des smartphones en Afrique de l'Est. Il est important d'en tirer parti, en commençant par résoudre les problèmes d'accessibilité financière. Le coût des smartphones a considérablement baissé ces dernières années, les premiers prix se situant actuellement entre 45 et 50 dollars. Le marché est loin d'être pleinement exploité ; en effet certains clients potentiels utilisent de simples téléphones (le prix ne dépassant pas 20 dollars), tandis que d'autres n'en ont

pas du tout. De bonnes approches du financement de ces appareils pourraient les rendre plus accessibles à la clientèle potentielle.

45. Antonio Pedro, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique, a évoqué la nécessité de mieux tirer parti des atouts du continent dans les chaînes de valeur des smartphones. Dans ce contexte, il a noté les conclusions d'une étude de BloombergNEF selon laquelle la République démocratique du Congo compte pour environ 70 % de la production mondiale de cobalt et deux tiers des réserves mondiales identifiées. En outre, l'Afrique est dotée d'importantes réserves de manganèse, de graphite, de cuivre et autres minéraux entrant dans la production des batteries au lithium. C'est l'occasion pour l'Afrique de prendre sa place au cœur même de la chaîne de valeur dynamique des batteries, de la révolution des véhicules électriques et du déploiement des énergies renouvelables. Exportatrice de produits de base toujours bloquée au stade de l'exploitation minière et du traitement des minerais, la République démocratique du Congo se trouve toutefois au bas de la chaîne de valeur mondiale des batteries et des véhicules électriques, ne captant que 3 % d'une valeur mondiale totale devant atteindre 8 800 milliards de dollars d'ici 2025. De nombreuses économies africaines riches en ressources sont fluctuantes et constamment exposées aux chocs des prix mondiaux. Pour briser ce cercle vicieux et monter dans les chaînes de valeur mondiales, les pays africains doivent améliorer les liens entre le secteur extractif et les autres secteurs de leur économie et promouvoir une industrialisation axée sur les ressources. L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales des producteurs africains de minéraux utilisés dans la production de batteries contribuerait non seulement à réaliser les objectifs de développement durable et à accroître la part de richesse conservée localement, mais aussi à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises locales et, partant, la création d'emplois décents pour les jeunes. Il est donc important pour les pays africains de briser le cercle vicieux résultant d'une dépendance excessive à l'égard de l'exportation de ressources naturelles, en créant davantage de valeur sur le continent, en renforçant les capacités de production et en développant les exportations et le commerce intra-africain grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine.

46. Roy Sasaka Telewa, Directeur général du Conseil national de la jeunesse du Kenya, a souligné la nécessité d'investir dans la jeunesse. Il a déclaré que si les frontières sont réellement ouvertes, la Zone de libre-échange continentale africaine offre d'immenses possibilités aux jeunes. Au Kenya, les jeunes ont été les principales victimes de la pandémie, mais ils ont trouvé le moyen de créer de nouvelles entreprises, comme la production de masques. Cependant, nombre de ces nouvelles entreprises étaient déjà en train de s'effondrer. Il a proposé l'adoption de politiques d'action positive dans la fourniture de biens et de services à l'État, par exemple, en réservant 40 % des marchés publics aux jeunes. Il a également souligné la nécessité d'explorer les avantages comparatifs en matière de promotion des produits fabriqués en Afrique, en tirant parti de toutes les chaînes d'approvisionnement du continent.

47. Viorel Iordache, Chef de la gestion des ressources mondiales au Service des solutions institutionnelles du Bureau de l'informatique et des communications, a présenté le concept de marché multiplicateur - contenu et matériel. Il a rappelé aux participants l'existence de nombreuses possibilités de création de contenu et de développement de logiciels, ces chaînes de valeur régionales pouvant être renforcées en Afrique. Il a précisé que l'essentiel de la création de contenu dans le monde et en Afrique est attribuable aux jeunes et que le débat doit passer du smartphone en tant qu'outil à la manière dont il peut

contribuer à résoudre les problèmes de développement du continent, tels que l'emploi des jeunes.

48. Gaston Gahou, Président-Directeur général de l'Institut des solutions de développement, en tant qu'expert indépendant, a souligné la rentabilité des entreprises de smartphones en Afrique. Les utilisations potentielles des smartphones sont très variées : divertissement, collecte de données météorologiques pour les agriculteurs, argent mobile pour les solutions de paiement, commerce électronique, etc. Les smartphones sont très largement disponibles, qu'il s'agisse de modèles haut de gamme ou bas de gamme. Il a également appelé à déployer des efforts pour monter dans les chaînes de valeur de l'industrie du smartphone afin que la majeure partie de la valeur reste en Afrique, et a demandé aux pays de passer du simple assemblage des téléphones (au bas de la chaîne de valeur) à leur conception et à leur vente. Il est également nécessaire de mettre en place des politiques appropriées de recherche-développement et de fabriquer des smartphones adaptés au marché africain, par exemple disposant d'un système de recharge solaire intégré.

b) Débat

49. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont complété les présentations en soulignant la nécessité de réduire les déchets électroniques par le recyclage et par la mise en place d'une économie circulaire, ainsi que la nécessité d'accorder la priorité aux politiques d'accessibilité financière. Même dans des pays comme les Seychelles, où le taux de pénétration des smartphones est relativement élevé, le coût prohibitif des modèles haut de gamme, en particulier pour les jeunes, est potentiellement préjudiciable à l'économie.

F. Quatrième séance : Réunion de groupe d'experts sur les liens entre les piliers paix et sécurité, développement, droits humains et humanitaire en Afrique de l'Est

1. Présentation

50. La séance a été modérée par Jenerali Ulimwengu, un consultant indépendant. Une présentation a été faite par Olawale Ismail, un consultant indépendant, sur l'approche de la prévention des conflits et de la gestion des crises en Afrique de l'Est, fondée sur les liens entre les quatre piliers. Il a affirmé la nécessité de trouver des solutions plus inclusives, durables et efficaces aux conflits armés, à l'insécurité et aux problèmes persistants de développement. Les résultats de l'enquête menée suggèrent que la situation sécuritaire en Afrique de l'Est est soit stagnante, soit en train de se détériorer.

51. Les principales menaces soulevées au cours de la séance sont le terrorisme, l'insurrection, l'inégalité, l'injustice et le chômage. Les participants ont également évoqué les questions de gouvernance, de frontières, de jeunesse, de genre et de changement climatique, entre autres.

52. Les messages clés émanant de la séance sont les suivants :

- a) Les conflits violents et les déplacements liés à l'insécurité et aux phénomènes climatiques extrêmes posent de graves problèmes ;

- b) Les problèmes de droits humains, la mauvaise gouvernance et le leadership politique compromettent la prévention des conflits, les initiatives d'intégration régionale et les objectifs de développement ;
- c) La pandémie de COVID-19 a accentué la vulnérabilité aux chocs et ralenti les progrès concernant le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;
- d) La jeunesse de la population africaine est une ressource sous-exploitée ;
- e) Des stratégies régionales renforcées et la coordination des efforts de développement sont essentielles pour exploiter les liens entre les quatre piliers.

2. Table ronde

53. D'autres présentations ont été faites par Tigist Yeshiwas, experte indépendante, et Timothy Murithi, expert indépendant. Dans le débat qui a suivi, les participants ont noté les défis posés par la nécessité de disposer d'institutions fortes et ont souligné que, si des cadres existaient déjà, leur mise en œuvre faisait défaut. En outre, l'attention a porté sur la complexité des liens et la nécessité d'une approche prévoyant la participation des parties prenantes. Un appel a été lancé pour la reconnaissance des connaissances inhérentes aux communautés et pour centrer les stratégies sur les droits humains. Il a été noté que la plupart des mécanismes d'alerte précoce n'ont pas été conçus pour examiner les conflits structurels. Pour que les liens fonctionnent, le principe de ne laisser personne de côté doit occuper une place centrale et les interventions doivent porter non plus sur la gestion des crises mais sur la gestion des risques. En outre, la corruption a été qualifiée de cause des nombreux conflits humains dans la sous-région. Il a aussi été noté que les jeunes doivent être encouragés à participer aux efforts visant à réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

54. Les intervenants ont également souligné le manque de modèles à suivre pour mettre en œuvre les politiques, et le besoin d'une approche commune de la région pour faire face à la pandémie. L'Organisation des Nations Unies a été invitée à trouver le moyen d'amener les gouvernements, le secteur privé et la société civile à réfléchir collectivement aux questions de développement. Il faudrait aussi exploiter la technologie pour traiter les liens d'interdépendance.

G. Présentation du rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique de l'Est en 2021

55. La représentante du secrétariat a présenté le Rapport annuel sur les activités du Bureau sous-régional. Elle a noté les progrès accomplis en matière d'intégration régionale et de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, de développement du commerce et des chaînes de valeur, d'économie bleue et de tourisme régional. Parmi les faits marquants, il convient de citer le soutien à l'élaboration de stratégies concernant la Zone de libre-échange continentale africaine au Burundi, aux Comores, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Rwanda et dans la Communauté d'Afrique de l'Est. Un soutien continu est également apporté à la Somalie, au Soudan du Sud et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour l'élaboration de telles stratégies. Après avoir reçu le soutien de la CEA, le Kenya a prévu de lancer sa stratégie le 28 octobre 2021.

56. Le Bureau sous-régional a également développé des supports de connaissance concernant ses domaines d'intervention et l'impact du COVID-19. Plusieurs rapports et notes de synthèse ont été élaborés sur la Zone de libre-échange continentale africaine et le potentiel commercial de l'Afrique orientale. Des échanges ont eu lieu sur la Zone avec la Communauté d'Afrique de l'Est, les États membres, le secteur privé et d'autres parties prenantes. Le Bureau sous-régional a orienté le débat politique et sensibilisé à plusieurs questions socio-économiques.

57. Sur la question de l'économie bleue, les participants ont noté les efforts déployés pour approfondir l'analyse. Un soutien a été apporté à la réalisation d'évaluations socio-économiques et écologiques du potentiel de l'économie bleue à Djibouti et aux Seychelles. Un projet est mené conjointement avec le Programme régional de sécurité maritime et la Commission de l'océan Indien pour étudier les coûts économiques et sociaux de l'insécurité maritime.

58. En ce qui concerne le tourisme, les participants ont noté le soutien apporté par le Bureau sous-régional à la Communauté d'Afrique de l'Est dans la formulation d'une stratégie sous-régionale de marketing touristique. De plus, le Bureau sous-régional a progressé dans le domaine des comptes satellites du tourisme. Celui du Kenya est sur le point d'être finalisé par le Bureau national des statistiques, et celui de Zanzibar est en cours d'élaboration. Une analyse des chaînes de valeur vertes au Kenya est également en cours dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine et conformément à la stratégie nationale concernant sa mise en œuvre.

59. Le Comité a pris note d'une présentation concernant le programme de travail pour 2021-2022 et a confirmé la poursuite, par le Bureau sous-régional, du renforcement de ses analyses concernant la Zone de libre-échange continentale africaine et de son appui à la mise en œuvre de la Zone.

H. Examen et adoption du rapport

60. Après le débat sur le programme de travail et le thème de la vingt-sixième réunion du Comité intergouvernemental, les participants ont proposé de maintenir le thème de la résilience, en ajoutant les sous-thèmes suivants :

- a) L'interdépendance entre le commerce et la santé, y compris la production de vaccins en Afrique ;
- b) L'investissement consacré aux femmes entrepreneurs ;
- c) La relance du tourisme de croisière dans l'océan Indien, en partenariat avec l'Association de gestion portuaire d'Afrique orientale et australe ;
- d) La gestion de crise à l'intention des économies résilientes ;
- e) La reprise des activités après la pandémie de COVID-19 ;
- f) Les technologies de l'information et des communications, la numérisation et l'environnement favorable (infrastructures, politiques, lois et cadres réglementaires) pour faciliter le commerce et instaurer la confiance ;
- g) Les règles d'origine de la Zone de libre-échange continentale africaine.

61. Les participants ont également encouragé la CEA à faciliter les consultations politiques mobilisant toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, les institutions nationales concernées, les jeunes et les femmes. Le Bureau sous-régional a également été invité à évaluer la Zone de libre-échange continentale africaine dans les domaines du tourisme et de l'économie bleue et à inclure les changements climatiques dans les discussions futures.

I. Clôture de la réunion

62. M^{me} Keita a remercié le Président, Leonard Rugwabiza, Conseiller économique au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda, qui a représenté M. Ndagijimana, les représentants des communautés économiques régionales, les membres du corps diplomatique, les universitaires et le secteur privé, les autres hauts fonctionnaires et les collègues des Nations Unies de leur participation active à la réunion. Elle a souligné le rôle que doivent jouer la société civile et le secteur privé pour faire avancer le programme de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Elle a souligné que, si les gouvernements ont un rôle majeur, ils ne peuvent travailler sans l'intervention des organisations locales, régionales et internationales pour améliorer la qualité des services et mobiliser les ressources. Elle a souhaité aux participants concernés un bon retour dans leur pays d'origine.

63. Elle a remercié tout particulièrement les animateurs, les intervenants, les modérateurs, les interprètes, les huissiers, le personnel de soutien audiovisuel, les membres du personnel du Centre des congrès de Kigali et du Centre biomédical du Rwanda, les membres du Bureau sortant et ceux du nouveau Bureau, les membres du personnel de la CEA et la coordinatrice du Comité intergouvernemental, Emelang Leteane, qui ont travaillé sans relâche pour assurer le succès de la réunion.

64. Dans son discours de clôture, M. Rugwabiza a remercié les participants de leur engagement et les a tous encouragés à partager leurs commentaires pour qu'ils soient incorporés dans le rapport final. Il a ajouté que le Bureau du Comité intergouvernemental travaillerait avec la CEA pour soutenir les recommandations formulées par les participants. Il a ensuite déclaré officiellement close la vingt-cinquième réunion du Comité intergouvernemental.
